



## VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Samedi 18 janvier 2025, Monsieur le Maire, entouré de ses adjoints, Alain Couroyer, Gilbert Blanquet, Maryse Hanzard, de l'Equipe municipale et des agents de la commune avait invité les angerlaises et angerlais pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le maire a mis en avant les défis démographiques. En 20 ans la population a baissé d'une centaine d'habitants bien que le nombre de propriétés ait doublé. JM Ferment a rappelé que le conseil municipal avait acquis une réserve foncière sur laquelle une résidence verra le jour prochainement, puisque le permis d'aménager a été accepté par le service de l'Etat au mois de juin dernier.

Mr le maire a rappelé que l'urbanisation et la modernisation de notre village était une préoccupation constante de l'action communale : 43 demandes d'autorisation des droits du sol, l'aménagement du centre village, le parking de la salle floral, l'extension des moyens de lutte contre l'incendie, la réhabilitation de l'impasse de la fermette, le remplacement des ouvrants à l'école maternelle et à la mairie...

Pour clore ce chapitre, Mr le Maire a dit que la commune avait investi en 2024, presque 500 000 € pour l'entretien et la modernisation du village, avec le concours du Département de la Seine-Maritime et de la CCCA qu'il a remerciés chaleureusement.

Monsieur le Maire a rappelé que la mairie avait soigné l'entretien des cimetières à la veille de la Toussaint et qu'il était du devoir de chacun ou chacune d'entre nous, d'assurer l'entretien de son trottoir ; tout comme il est de votre devoir d'assurer l'élagage des arbres et arbustes qui empiètent le domaine public et qui risquent de nuire à la qualité des réseaux de communications.

Monsieur le Maire s'est félicité de l'opération « sacs translucides » qui a permis une attention renouvelée en ce qui concerne le tri des déchets « LE BON DÉCHET AU BON ENDROIT » et a indiqué que de nouvelles colonnes avaient été mises en place.

Sur le plan de la vie des familles et de la vie associative, Monsieur le Maire a

félicité Maryse et Agnès qui animent le CCAS et assurent une veille sanitaire auprès des personnes les plus vulnérables. Mr le maire s'est félicité de l'organisation des ateliers qui ont pour but d'apporter conseils, bienveillance et éducation sanitaire.

Il a remercié les angerlaises et angerlais qui ont participé à la formation des gestes de premiers secours.

Monsieur le Maire a félicité l'ensemble des associations qui font un travail remarquable et rappelé que la commune consacrait chaque année environ 10 000 € pour leur fonctionnement. Il a mis l'accent sur l'exposition "Angiens Autrefois" qui a permis aux Angerlaises et Angerlais de parler d'eux et l'exposition présentée par Mr et Mme Jourdan sur les crèches du monde entier, avec pas moins de 300 crèches présentées.

Avant de conclure ses propos, Monsieur le maire a dit avoir autour de lui, une équipe fantastique, une équipe de qualité, une équipe innovante et performante et a souligné le rôle des agents de la commune qui font un travail remarquable de qualité et de professionnalisme.

Toutes ces actions n'ont qu'un seul but, a dit Mr le maire, celui de vous offrir un beau village, un village calme, un village où il fait bon vivre, un village où les gens se respectent, un village où les gens sont heureux de se rencontrer, c'est le sens de notre action.

C'est ce que, ensemble les adjoints, les conseillers, le personnel communal et moi, nous vous souhaitons pour l'année 2025.

Bonne Année 2025, VIVE ANGIENS.







Le 17 décembre 2024, le Père Noël est venu rendre visite aux élèves du RPI des Castels à la salle Floréal. Après un goûter offert par les parents d'élèves, le Père Noël a remis, sur conseils des enseignants, des livres à chacun des 90 enfants ; livres offerts par le SIVOSS. Afin d'immortaliser le moment, des photos ont été prises et le Père Noël a promis de revenir à Angiens l'an prochain.

## NOËL DE LA COMMUNE



Le vendredi 20 décembre 2024, les enfants de la commune d'Angiens et leurs parents ont assisté au spectacle de Noël. Sylvie CHARVIEUX, conteuse, vêtue de noir et de rouge, a présenté le conte "Noëlla la sorcière de Noël", accompagnée de son mari, musicien.

Les enfants étaient très attentifs et ont répondu avec spontanéité aux questions de la sorcière dans une ambiance chaleureuse.

À la fin du spectacle, le Père Noël est venu rendre une visite surprise aux enfants. Avec grand plaisir, il a distribué des friandises et a pris le temps de poser pour des photos. Un pot de l'amitié a ensuite été proposé à l'assemblée.



## ANCIENS COMBATTANTS



Dimanche 5 janvier malgré quelques défections dues au microbe de la grippe une quarantaine d'adhérents de l'Association des Anciens Combattants d'Angiens ont répondu à l'invitation de la Présidente Sylviane GRATIGNY afin de déguster la traditionnelle galette des rois.



Ce fut un moment convivial rempli de discussions et de danses qui se termina dans la bonne humeur en fin de journée.

## REPAS DU 3<sup>È</sup> ÂGE

Comme chaque année le 2<sup>ème</sup> dimanche de janvier est la date choisie par le Club du 3<sup>ème</sup> âge pour réunir ses adhérents autour d'un repas à la salle Floréal. Nous étions une cinquantaine cette année à nous retrouver autour d'un plat traditionnel hivernal : un pot au feu.

L'après-midi a été agrémenté par la présence de Vincent, animateur musical, bien connu parmi nous. Ainsi se sont succédées musiques et danses pour le plus grand bonheur des personnes présentes.





## EXPOSITION CRÈCHES DE NOËL



En cette fin 2024, Mr et Mme JOURDAN, aidés par l'association "Angiens, communication et culture" ont permis à plus de 200 personnes, de découvrir dans la salle LALINÉA, les crèches de Noël qui y étaient exposées.

Ainsi, cette collection personnelle de près de 400 crèches, en bois, argile, poterie, faïence, papier, verre, peintes ou non... rassemblées pendant une cinquantaine d'années, a contribué à mettre en avant la créativité d'artistes et artisans de tous les continents utilisant leur imagination et matériaux locaux pour célébrer la nativité. Devant le succès remporté, rendez-vous est pris dans deux ans.

A noter dans vos agendas la prochaine exposition le « Réchauffement Climatique en Arctique » qui se tiendra à LALINÉA du 19 avril au 27 avril 2025. Un temps fort de l'exposition sera marqué, le 25 avril 2025, par la tenue d'une conférence sur les Inuits dans leur milieu présentée par l'association Inuksuk.

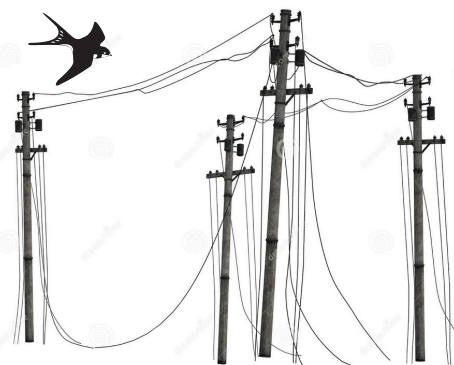
Contrairement à ce que le gouvernement avait annoncé en 2013 sur le maintien du réseau cuivre des lignes téléphoniques et ADSL, ce réseau disparaîtra d'ici 2030.

Vous serez prévenus par votre opérateur du changement obligatoire de votre matériel, de votre abonnement et du passage de la fibre optique. Assurez-vous qu'il s'agit bien de votre opérateur, et pas d'un arnaqueur qui vous obligerait à engager des frais inutiles.

Rien ne vous oblige à prendre un forfait internet si vous n'en n'avez pas l'utilité, vous pouvez souscrire un abonnement " téléphone seul".

Dans le doute, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie qui sera informée de la date de suppression du réseau cuivre sur son territoire.

## TÉLÉCOM



## SÉCURITÉ



Ces derniers temps, Angiens et les alentours ont eu le regret d'enregistrer des cambriolages et des vols de câbles pénalisant le réseau de téléphonie.

Afin d'éviter que vous ou vos proches ne soyez les prochaines victimes, nous vous conseillons de signaler toute personne ou véhicule suspect en appelant la gendarmerie et essayer de prendre discrètement des photos ou relever l'immatriculation .

Chez vous , si vous maîtrisez la technologie, vous pouvez installer des caméras, mettre des détecteurs, des projecteurs, un panneau avertisseur (attention au chien)...

Les cambrioleurs ciblant les bijoux et le cash, évitez de les laisser dans des endroits évidents tels que des tiroirs, installez un coffre, ils ne s'encombrent pas de grosses choses.

Privilégiez tout ce qui peut retarder les cambrioleurs, le temps joue contre eux.

Fermez vos portes et fenêtres même pour une courte absence, c'est important pour l'assurance.

Ne faites pas entrer chez vous des personnes que vous ne connaissez pas.

Demandez à vos voisins de noter les immatriculations des véhicules venant chez vous lors de vos absences.

Mais surtout en cas d'effraction, ne vous mettez pas en danger et n'allez pas commettre une chose de répréhensible.

Malgré toutes ces mises en garde, il ne faut tomber dans la paranoïa, car comme l'a rappelé notre maire lors des vœux, nous vivons dans un village où il fait bon vivre.



**SAMU**



**POLICE**



**POMPIERS**



**URGENCE**





## HISTORIQUE :

La salle Floréal construite en 1988 et inaugurée en mars 1989, a été réalisée suivant les règles et normes de construction de l'époque, bien loin des exigences environnementales et financières actuelles.

## PROBLEMATIQUE :

Cette salle, sans isolation efficace, à simple vitrage, demande un apport en énergie importante pour assurer un minimum de confort. Le système de chauffage de l'époque, doit chauffer en hiver, un volume d'air extérieur (900m<sup>3</sup>) qui doit être amené à la température intérieure souhaitée. Ceci se fait par brassage de l'air assuré par 6 ventilateurs-convecteurs à eau chaude (chaudière gaz). L'air chaud ainsi produit est ensuite envoyé à l'extérieur par le système d'extraction.

## ETUDE DE SOLUTIONS :

En 2019, le montant des dépenses énergétiques est devenu un point sensible dans le suivi des dépenses de la commune.

La commission travaux s'est vue chargée de mettre en place un tableau de bord spécifique pour enregistrer et suivre les consommations en électricité et gaz de tous les bâtiments communaux.

De ce travail en est ressorti un classement mettant en évidence que la salle Floréal arrive en tête du hit-parade:

- 40% de la consommation totale d'électricité soit 2800€ en 2024
- 46% de la consommation totale de gaz soit 5300€ en 2024

Fort de ce constat, le conseil municipal, en octobre 2020, missionne le Syndicat Départementale de l'Energie pour effectuer un audit énergétique détaillé de cette salle afin d'établir un programme de travaux nécessaires à la réduction des coûts énergétiques.

3 scénarios (mot francisé) chiffrés, en tenant comptant du ratio dépenses/ économies réalisables, ont été proposés en 2021 : l'un d'entre eux a été retenu par le conseil municipal début 2022. A l'unanimité, le Conseil missionne alors la commission travaux pour procéder à l'étude technique et financière détaillée de la solution retenue.

Un dossier d'appel d'offres en recherche d'un maître d'œuvre a été constitué.

Après présentation des retours au conseil municipal du 15/04/2023, ce dernier validait le choix du MOE, le 02/05/2023.

La présentation du dossier d'études, chiffré, et illustré a été faite en mairie le 20/03/2024.

Le montant des travaux préconisés répondant à l'ensemble du cahier des charges s'élevait à 450.000€.

Vu l'impossibilité d'engager ce coût sur le budget de la commune, le conseil municipal décide alors d'ajourner ce projet dans son intégralité.

Cependant, le Conseil retient l'idée, en novembre 2024, d'envisager une première phase tendant à améliorer l'isolation en remplaçant le faux plafond avec ajout de 30cm de laine de verre tout en l'abaissant de 1.0m dans le but de réduire le volume d'air à chauffer (700 m<sup>3</sup> au lieu de 900), et remplacer l'éclairage actuel par un éclairage LED piloté par zones.

Cette phase, chiffrée à 30 000€ par la maîtrise d'œuvre, fait l'objet actuellement d'un dossier de demandes de subventions auprès des institutions régionale, départementale et la CCCA.

Nous avons bon espoir que ces travaux puissent se réaliser vers la fin 2025 !!

## A2C

Tous les habitants intéressés par le patrimoine et qui souhaitent s'investir dans l'organisation de manifestations culturelles peuvent venir participer à la réunion d'assemblée générale du 7 février.

## ETAT CIVIL

**PACS** : Juliette HONOREZ et Maxence NOËL  
le 16 décembre 2024

**Naissance** : Capucine HARDY le 17 janvier



A partir du 29 janvier, les enfants naîtront sous le signe du serpent dans le calendrier chinois.

Le journal angerlais est consultable sur le site de la commune : [angers-76.com](http://angers-76.com)

Ce n'est pas parce qu'en hiver on dit "fermez la porte, il fait froid dehors" qu'il fait moins froid dehors parce que la porte est fermée.



Pierre DAC

## AGENDA

**A.G A2C le 7 février Salle FLORÉAL 18h**

**Soirée tartiflette le 8 mars**

**Concert le 16 mars à l'église**

**Commémoration du 19 mars**

**Scrabble le 22 mars salle FLORÉAL 14h**

**Loto des A.C le 23 mars salle FLORÉAL**

Directeur de la publication :

J-M FERMENT

Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, J-C. LEUSIERE,  
A.PAULMIER, M.O. BLANQUET

Conception :

J-C. LEUSIERE

Impression par nos soins

Tirage 330 exemplaires

Dépôt légal en cours

NE PAS JETER SUR LA  
VOIE PUBLIQUE